

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00439 Numéro SIREN : 801 770 124 Nom ou dénomination : LONEOM
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2022 sous le numéro de dépôt 7825

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE METZ

Registre du Commerce et des Sociétés
31 rue du Cambout - CS 20223 - 57000 METZ
Ouvert au public de 8h30 à 11h45
tél 03.87.36.60.98 de 14h à 16h sauf mercredi

RECEPISSE DE DEPOT

EST CONSULTANTS - SCHILTZ Evelyne
13 Rue Abel Gance
57103 THIONVILLE CEDEX

V/REF :
N/REF : 2014 B 439 / 2022-B-7825

Le greffier du tribunal judiciaire de Metz certifie qu'il a reçu le 11/10/2022,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2022.

Décision(s) de l'associé unique en date du 15/09/2022

Concernant la société

LONEOM
Société par actions simplifiée
13 rue des Chenevieres
57420 Cuvry

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2022-B-7825 le 11/10/2022

R.C.S. METZ TJ 801 770 124 (2014 B 439)

Fait à METZ le 11/10/2022,

LE GREFFIER



SAS LONEOM
13 rue des Chenevières
57420 CUVRY

COMPTES ANNUELS
AU 31 MARS 2022

COPIE CERTIFIEE CONFORME :

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'C' followed by 'L' and 'V' with a checkmark-like flourish.

Désignation de l'entreprise		Société LONEOM		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		13 RUE DES CHENEVIERES		57420 CUVRY	
Numéro SIRET *		8 0 1 7 7 0 1 2 4 0 0 0 1 5			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 2 2	
				Exercice N-1 clos le 3 1 0 3 2 0 2 1	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	110 558	030	54 636
	Immobilisations financières * (1)	040	63 989	042	5 490
	Total I (5)	044	174 547	048	60 126
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060	50 000	062	50 000
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068		070	
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	804 084	074	804 084
	Valeurs mobilières de placement	080	2 300 000	082	2 300 000
	Disponibilités	084	549 430	086	549 430
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	3 703 515	098	3 703 515
Total général (I+II)		110	3 878 062	112	60 126
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	681 000	120	681 000
	Ecart de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126	68 100	126	68 100
	Réserves réglementées *	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	3 147 817	132	3 164 817
	Report à nouveau	134	(92 231)	134	(53)
	Résultat de l'exercice	136	(20 864)	136	(92 178)
	Provisions réglementées	140		140	
	Total I	142	3 783 822	142	3 821 686
	Provisions pour risques et charges	154		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	21 052	156	39 761
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	6 417	166	1 440
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	6 645	172	8 653
	Produits constatés d'avance	174		174	
	Total III	176	34 114	176	49 854
	Total général (I + II + III)	180	3 817 936	180	3 871 540
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	780 787	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise Société LONEOMNéant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
3 1 0 3 2 0 2 2Exercice N-1 clos le
3 1 0 3 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	
	Production vendue	biens			215		214	
		services *			217		218	21 600
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	374 2
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	21 974 2
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stock (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	45 673 42 387
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243				244	5 611
	Rémunérations du personnel *						250	20 360
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	6 409
	Dotations aux amortissements *						254	17 822 17 356
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	1 754 3
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
			Total des charges d'exploitation (II)				264	65 249 92 126
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(43 274) (92 124)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280	28 748	
	Produits exceptionnels				(IV)	290		
	Charges financières				(V)	294	6 338 54	
	Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				300	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			(VI)		
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	(20 864) (92 178)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314 20 864	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322	5 490	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	15 860	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Dédutions	Entrepise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. septies)	127	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	992	
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septecies)	993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354 19 514	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)					356		
	Déficits antérieurs reportables : *1.7.2....0.4.1 dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372 19 514	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	68 100			68 100

LONEOM

Société Par Actions Simplifiée au capital de 681 000.00 €

Siège social : 13 RUE DES CHENEVIERES

57420 CUVRY

801 770 124 RCS METZ

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 SEPTEMBRE 2022

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2022, s'élevant à 20 864.15 €, de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice	-20 864.15 €
- Report à nouveau antérieur	-92 230.97 €
- Autres réserves	3 034 721.88 €
- Total à affecter	2 921 626.76 €

Affectation :

- une somme de	2 900 000.00 €
sur le compte "Autres Réserves",	
- une somme de	20 000.00 €
à la distribution d'un dividende, soit par action,	
un montant de	0.29 €
- et le surplus, soit	1 626.76 €
au compte "report à nouveau"	
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 0.29 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 décembre 2022, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.



Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/03/2021

- Dividende global distribué :	31 284.00 €
soit, par titre :	0.45 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	31 284.00 €

Exercice : 31/03/2020

- Dividende global distribué :	37 143.00 €
soit, par titre :	0.54 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	37 143.00 €

Exercice : 31/03/2019

- Dividende global distribué :	95 000.00 €
soit, par titre :	1.39 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	95 000.00 €

L'associé unique

